

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 NOVEMBRE 2008

PRESENTS : Pierre MUEL, Maire, Jacky MERY, Jacqueline LEGAY, Adjoints, Damien JASPARD, Michel SCHNEIDER, Nathalie SIEFERT-BERTRAND, Pierre MAUCOURT, Christine KIEFFER, Jean-Pierre FRANCOIS, Robert ADAM, Laetitia SENAND, Pascal THIERY, Thierry TRESSE, Christine RASMUS, Conseillers.

ABSENTS EXCUSES : NEANT.

ABSENTS NON EXCUSES: Cédric MAURICE.

Monsieur le Maire donne lecture du procès-verbal de séance du 14 Octobre 2008 qui est adopté à l'unanimité.

Le quorum étant atteint, le Conseil peut délibérer valablement.

Madame Nathalie SIEFERT BERTRAND est nommée secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

064. CA2M : TRANSFERT DU SIEGE

Monsieur le Maire fait part au Conseil de la modification du siège de la CA2M.

Dans sa séance du 13 Octobre 2008, le Conseil, les Commissions entendues de la CA2M décide de transférer le siège du CESCO 4, rue Marconi 57070 METZ vers Harmony Park au 11 boulevard de la solidarité 57070 METZ. Il s'agit d'une modification statutaire.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité cette modification.

065. AFFAIRE COMMUNE / KOMOREK

Suite au jugement prononcé le 2 Juillet 2008, Monsieur KOMOREK est condamné à 750 € d'amende et 15 €/j pour les nuisances mais le jugement n'oblige pas Monsieur KOMOREK à quitter les lieux ni à les remettre en état.

Dans l'absence de réponse juridique, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de tenter de rencontrer le propriétaire du terrain et non l'occupant, afin de le prévenir de la situation et des nuisances occasionnées par le bruit et la divagation fréquente des animaux.

Le Conseil Municipal délibère favorablement à l'unanimité.

066. ECLAIRAGE PUBLIC « FERME DE BURY »

Monsieur Jean-Pierre FRANCOIS expose au Conseil la différence importante de prix entre le devis fait en octobre 2005 par l'UEM pour la mise en place d'éclairage public sur le site de la ferme de Bury et celui proposé récemment passant de 2 399,78 € HT à 3 152,97 €. La ligne de crédit prévue est de 2 900 €. Des négociations tarifaires ont été engagées avec l'UEM. Dans l'absence de résultats, la commande sera reportée à l'année 2009 afin de prévoir le budget correspondant. Monsieur Jean-Pierre FRANCOIS propose qu'une lettre soit envoyée à l'UEM pour faire du mécontentement du CM de face à la politique commerciale menée et qui aboutit à une augmentation de plus de 30 % en 3 ans.

067. GROUPE SCOLAIRE

Monsieur le Maire informe le Conseil que la procédure de révision simplifiée du POS suit son cours et que le projet a reçu un avis favorable des personnes associées. Le commissaire enquêteur sera présent sur la commune :

- le 22 novembre de 10 h à 12 h
- le 11 décembre de 16 h à 18 h
- le 23 décembre de 16 h à 18 h.

Un cahier de remarques a été ouvert pour la population le 15 octobre. Aucune remarque n'a été faite jusqu'à présent.

L'enquête publique aura lieu du Samedi 22 Novembre 2008 Mardi 23 Décembre 2008 inclus. Les observations pourront être consignées sur le registre ouvert à cet effet.

Monsieur le Maire informe le Conseil que l'étude de faisabilité de la construction du groupe scolaire sur le site de Vezon sera présenté le 18 novembre par le Cabinet MP Conseil à l'occasion d'une réunion regroupant les membres du SIVOM des côtes, les enseignants, les délégués des parents d'élèves, les représentants des enfants de côtes, la CAF, le Conseil Général, l'Inspectrice d'Académie et la Sous-Préfecture. Des visites de projets similaires sont prévues en Alsace notamment pour voir des constructions bois puisque le SIVOM souhaite étudier des solutions de construction bioclimatiques.

068. VISITE DE L'ASSOCIATION « VEZON ACCUEIL »

Monsieur Pierre MAUCOURT informe le Conseil qu'une visite de l'Association Vezon Accueil est prévue le 29 et 30 novembre 2008. Il s'agit d'une association belge de résidents de la région de Tournai qui souhaitent visiter Vezon et rencontrer les habitants en raison de l'homonymie des 2 villages. Il est prévu notamment des visites des artisans.

Monsieur le Maire propose de réaliser un accueil officiel avec un pot de l'amitié le samedi en fin d'après-midi.

Le Conseil Municipal est favorable à l'unanimité.

DIVERS

Infos diverses :

- *Monsieur le Maire informe le Conseil que les comptes 2008 devront être clos au 1^{er} décembre.*
- *Le chantier de la lagune est en phase de finalisation notamment les parties latérales. Le raccordement des secteurs reliés à l'ancienne STEP est terminé ainsi que le secteur du lotissement aux Termes. La mise en eau est prévue pour mi-décembre. La phase suivante est la déconnexion des fosses septiques.*
- *Monsieur CAREMIAUX va réaliser suite à la DUP l'élargissement de la route rue de la Folache.*
- *Madame LEGAY présente le nouveau mode de financement du soutien aux communes du Conseil Général baptisé PACTE 57. Il devrait être d'environ 40 000 € sur 3 ans et se répartit en 3 thématiques : environnement, patrimoine et aménagement. Une enveloppe supplémentaire sera donnée à chaque conseiller général pour compléter les financements sur les projets de son choix.*
- *Un Syndicat Mixte pour le développement des télévisions locales va être créé. Une réunion de présentation est prévue le 18 décembre à 11 heures. Monsieur MUEL et Madame LEGAY sont désignés pour y participer.*
- *Une réunion sera faite par l'inspection académique le 21 novembre pour présenter la nouvelle base de données sur les élèves.*

Marieulles, le 21 Novembre 2008

Le Maire,
P.MUEL